

ANNEE 2023

**SEANCE PUBLIQUE
DU 30 JANVIER 2023**

Délibération n°

2023004

Date de convocation : 26/01/2023

Date d'affichage : 03/02/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	20
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	23

Vote : 23

Pour : 21 (dont 1 pouvoirs)

Abstentions : 2

*Mme Valérie RECart (pouvoir à M. LAHORGUE)
& Mme Sylvie ITHOURRIA*

Adopté à la Majorité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le

ID : 064-216401000-20230130-DEL2023004-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier à 20h15, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 janvier 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Arnaud PAVLOVSKY, Jean-Baptiste HALTY, Marc PERRIER

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Céline FAYS, Sylvie ITHOURRIA.

Absents excusés : Mme Valérie RECart (pouvoir à M. Michel LAHORGUE, Maire), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

**O.J n°4 : Demande de subvention départementale
pour l'acquisition de mobilier à la bibliothèque
municipale de Bassussarry**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Depuis près de 25 ans la commune de Bassussarry soutient et accompagne la bibliothèque municipale dont la gestion et le développement sont assurés par l'association « Les Mots s'animent ».

Afin de valoriser le fonds documentaire local ainsi que les ouvrages du secteur jeunesse, un projet d'acquisition de mobilier, et un réaménagement des locaux, sont en cours d'élaboration.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté d'offrir davantage de modernité et de convivialité au public, en améliorant l'organisation des collections ainsi qu'un accès rapide et ludique à celles-ci. L'objectif est ainsi de réaffirmer l'attrait de la bibliothèque comme pôle de ressource documentaire et de lieu de vie pour les habitants.

Pour permettre la concrétisation de cette démarche, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de solliciter une subvention départementale spécifique à l'acquisition de mobilier. Il précise que le coût total des investissements prévus est de **4 739,40 € HT**.

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

- Approuve la demande d'une subvention départementale de **1 895,76 €** (soit 40% des dépenses) pour l'acquisition de mobilier à la bibliothèque.
- S'engage à respecter les critères de superficie, de budget d'acquisition et de formation des responsables de cet équipement.
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de soutien financier.

Fait à Bassussarry, le 30 janvier 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

